

2017 SG 26 - Communication de la Maire : "Soutenir et renforcer la vitalité commerciale de Paris". Vœu déposé par le GEP relatif aux objectifs du G.I.E. "Commerce des bailleurs sociaux". Vœu déposé par le GEP relatif à la gouvernance du futur G.I.E. "Commerce des bailleurs sociaux". Vœu déposé par l'Exécutif. Vœu déposé par le groupe PCF-FG relatif à la halle alimentaire du 10e.

Débat/ Conseil municipal/ Mai 2017

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Mes chers collègues, nous allons entrer dans notre Conseil de Paris et nous avons prévu un débat organisé sur le thème "Soutenir et renforcer la vitalité commerciale de Paris". Il s'agit du projet de délibération SG 26. La conférence d'organisation a convenu d'un débat organisé sur ce thème et ce débat, bien sûr, inclura les temps de parole définis dans la présentation des vœux. Je vais l'introduire.

Mes chers collègues, il est à Paris un ensemble d'acteurs? Je sais qu'il y a beaucoup de discussions, que tout le monde va avoir envie de parler, de commenter. Vous pouvez le faire à l'extérieur de l'hémicycle et, vraiment, personne n'en prendra ombrage mais ici on est concentré sur ce qui concerne directement, concrètement la vie des Parisiens.

Il est à Paris un ensemble d'acteurs dont le rôle culturel est aussi indispensable que le rôle économique, des acteurs garants de la vitalité et du rayonnement de Paris autant que du maintien de la cohésion et du lien social dans chaque quartier de la Capitale. Chacun des Parisiens sans exception les connaît, les côtoie, communique et cohabite avec eux.

Je parle bien sûr des commerçants et des artisans de Paris. Ils fondent l'identité et le moteur de notre ville. Ils incarnent son dynamisme et son pouvoir de réinvention permanente. Sans eux, Paris ne serait pas Paris et c'est précisément pour cette raison que nous devons non seulement les protéger mais également les soutenir et les encourager.

Je veux remercier Olivia POLSKI, mon adjointe, pour le travail apprécié, très fin et engagé qu'elle fait auprès de ce secteur vital pour notre ville. Je pense que les liens tissés avec les commerçants et leurs représentants sont vraiment des témoins de cette belle relation qui a été construite entre notre Ville et les commerçants et artisans et, bien sûr, avec Olivia POLSKI pour s'en charge à mes côtés.

Paris se caractérise par une très forte densité de commerces d'une exceptionnelle diversité. On recense plus de 62.000 commerces, artisans et services de proximité qui font de Paris la première ville française en nombre de commerces par habitant.

Nous avons mené depuis longtemps une politique volontariste en leur faveur, en renforçant notamment les protections de l'artisanat et du commerce dans le cadre du P.L.U., dès le premier P.L.U. voté en 2006 par la nouvelle Assemblée issue des élections de 2001. Nous avons mené des opérations ambitieuses, comme "Vital? Quartier 1 et 2" en adoptant de nouvelles ambitions pour nos marchés alimentaires, en préservant notre réseau de kiosques de presse ou encore en développant la cuisine de rue. Les résultats satisfaisants obtenus demeurent, comme toujours, nuancés dans certains quartiers par, bien sûr, la persistance de certaines fragilités. Les commerçants et les artisans font, en effet, face à des mutations profondes, celles de notre monde : les innovations numériques et technologiques, l'évolution des

pratiques industrielles, les enjeux environnementaux, l'émergence de nouveaux services. Il est donc indispensable d'amplifier la politique de soutien et de protection du commerce et de l'artisanat de proximité. C'est d'ailleurs le sens des conclusions de la Mission d'évaluation et d'information "Fabriquer à Paris".

Je veux remercier, bien sûr, le président de cette mission, Nicolas BONNET-OULALDJ, et le rapporteur, Pierre AURIACOMBE, qui nous ont fourni des propositions que nous mettons en œuvre aujourd'hui.

L'irruption de la révolution numérique et l'urgence de la prise en compte des enjeux environnementaux doivent être vécues comme des opportunités, que nous comptons utiliser pour faire émerger une politique ambitieuse, participant pleinement à l'amélioration de la vie des habitants et surtout, des quartiers populaires. Nous proposons donc, aujourd'hui, l'adoption d'une série d'outils concrets pour atteindre ces objectifs. **Nous entendons assurer une politique globale et articulée de préservation et de diversification de l'artisanat et du commerce de proximité.** Nous proposerons une stratégie coordonnée et cohérente d'installations, d'implantations et de préservation du commerce de proximité.

Nous faciliterons, bien sûr - c'est un élément clé - l'accès aux locaux commerciaux vacants. Dans ce but, nous créerons le dispositif "Paris?Commerces".

Nous allons nous doter de deux opérateurs : un **groupement d'intérêt économique inter-bailleurs sociaux**, qui s'appelle "Paris?Commerces", pour le parc social, et la SEMAEST pour le parc privé. Pour des raisons juridiques, nous ne pouvons pas créer une structure unique avec ces deux entités. Le droit nous l'interdit. En revanche, nous avons, bien sûr, décidé de veiller à l'harmonisation des pratiques, à la cohérence globale de l'offre et à sa lisibilité dans chaque arrondissement. Ils serviront, en outre, de porte d'entrée unique pour les commerçants qui cherchent un local.

Dans le parc privé, la SEMAEST sera chargée de mettre en œuvre le contrat de revitalisation artisanale et commerciale qui viendra compléter le dispositif "Vital?Quartier" avec une base juridique mieux définie. 12 périmètres particulièrement touchés par la mono-activité, la vacance prolongée et la désertification commerciale bénéficieront de cette intervention prioritaire.

En complément, dans le parc social, sera constitué, je l'ai dit, une structure de coopération inter-bailleurs, le G.I.E. "Paris?Commerces", qui sera créé dans les prochaines semaines. Il réunira les principaux bailleurs sous une direction unique. Nous améliorerons ainsi la commercialisation et l'attribution des locaux des bailleurs sociaux qui gèrent près de 6.500 locaux d'activité en pied d'immeuble à Paris. **Ce parc doit devenir un véritable levier de notre politique en faveur d'un commerce de proximité diversifié et de qualité.** Je le dis ici, cela fait plus de 15 ans, pour les élus qui ont participé à la belle aventure depuis 2001, que nous essayons de faire en sorte que ces locaux commerciaux vacants, souvent dans les pieds d'immeuble des bailleurs sociaux, soient remis en activité au service de l'activité des Parisiens.

15 ans, aussi bien que, je le dis ici avec la plus grande détermination et la plus grande clarté, je n'accepterai aucun des conservatismes qui ont fait que nous avons mis 15 ans pour traduire une proposition qui figurait déjà dans le projet porté par Bertrand DELANOË en 2001. 15 ans de conservatismes qui nous ont empêchés d'avancer avec des chapelles, chez les bailleurs sociaux comme partout ailleurs, des chapelles qui n'ont pas permis d'optimiser ce parc. Aujourd'hui, nous optimisons ce parc et ce sera bien pour tout le monde.

Je remercie les bailleurs sociaux, leurs présidents et leurs directeurs généraux de s'engager enfin avec la même détermination que moi et que nous tous ici dans ce dispositif. D'ailleurs, ce dispositif va aussi impliquer fortement les maires d'arrondissement parce qu'eux aussi, majorité comme opposition, savent de quoi je parle quand je parle des conservatismes. Et donc, les maires d'arrondissement seront associés aux activités du G.I.E. dans leur arrondissement. Les bailleurs devront, dans ce cadre, définir et mettre en place **une stratégie active pour réduire la vacance, favoriser la diversité commerciale tout en maintenant des recettes locatives, bien sûr.** Mais l'un n'empêche pas l'autre, bien sûr. La direction du G.I.E. viendra présenter aux élus du Conseil de Paris un bilan de commercialisation et d'attribution de ces locaux des bailleurs sociaux, avec un agenda que je veux soutenu et auquel les maires d'arrondissement seront associés. Il faut que nous soyons dans une démarche déterminée et, en même temps, rapide. Il n'est pas question de prendre maintenant encore le temps de discuter, de savoir si on y va, si on n'y va pas. On est engagé. C'est vital pour les commerçants, c'est vital pour nos quartiers, c'est vital pour les Parisiens.

En parallèle de ces dispositifs, nous avons décidé de modifier le P.L.U. en 2016 pour augmenter de 15 % les linéaires commerciaux et artisanaux protégés. **Nous allons, bien sûr, continuer aussi à moderniser le réseau des kiosques de presse en déployant 360 nouveaux kiosques, à la fois économique-performants, innovants, fonctionnels et attractifs.** Une aide, d'ailleurs, de 1,8 million d'euros par an a été votée aux kiosquiers.

Nous voulons aussi soutenir cette économie de proximité en promouvant les savoir-faire. Nous continuerons à renforcer l'attractivité de nos 80 marchés alimentaires qui sont appréciés. Notamment, nous allons mettre en place sur les marchés découverts la collecte de bio-déchets - Antoinette GUHL et Mao PENINO s'y emploient -, la redistribution des invendus, la création d'un marché de soirée et trois marchés biologiques, ou encore l'apport d'un nouveau service de livraisons propres. Nous avons, par ailleurs, mis en œuvre un partenariat pour accompagner les bailleurs sociaux dans la rénovation et la restructuration de leurs locaux commerciaux situés notamment dans les quartiers de renouvellement urbain. Une cinquantaine de boutiques a ainsi pu être rénovée avec un accueil très favorable de la part des commerçants, mais aussi des habitants. Ce dispositif sera poursuivi et renforcé en se concentrant toujours sur les quartiers les plus fragiles.

Nous continuerons, d'autre part, à valoriser le talent de nos commerçants à travers nos nombreux prix et manifestations, comme le Prix de la meilleure baguette qui a été décerné récemment. Le 13e arrondissement l'a emporté. Nous avons donc un nouveau lauréat. Mais aussi, j'en parlais tout à l'heure, suite à la mission sur le "Fabriquer à Paris", un label "Fabriquer à Paris" qui va être créé d'ici la fin de l'année pour valoriser la créativité et le savoir-faire des Parisiens, en prenant notamment en compte l'inscription des entreprises dans une démarche éthique socialement responsable et, bien sûr, respectueuse de l'environnement.

Je tiens à nouveau, bien sûr, à saluer Nicolas BONNET-OULALDJ, président de la Mission d'Information et d'Evaluation, et aussi, à nouveau, Pierre AURIACOMBE, qui en était le rapporteur, pour le rôle très actif qu'ils ont joué dans l'élaboration du cahier des charges et l'évaluation des projets.

Nous devons, enfin, travailler à l'accompagnement des commerçants vers l'économie de demain à travers, notamment, la maîtrise des outils numériques qui peuvent constituer, qui doivent constituer, une opportunité. Plusieurs initiatives innovantes sont déjà en œuvre avec succès.

Je pense au Testeur de commerce mis en place par la SEMAEST, le réseau "CoSto" qui permet aux commerçants et artisans de développer leur activité grâce aux technologies numériques, mais aussi cette initiative qui en est un peu le résultat, le "Living Lab", cher aussi à Jean-Louis MISSIKA, qui permet notamment de développer l'économie de proximité.

Ces initiatives seront poursuivies et une étude de préfiguration sera lancée pour la mise en place d'une plateforme "commerce.paris". Certaines données brutes d'ailleurs, relatives aux commerces parisiens, sont déjà en ligne dans la continuité du travail mené par la Ville en matière d'"open data". Elles auront vocation, bien sûr, à favoriser l'émergence de nouveaux outils.

Nous accompagnerons le **développement de la cuisine de rue**, avec un nouvel appel à projets avant l'été, qui va augmenter le nombre de camions restaurant ou popotes roulantes - comme disent nos amis québécois -, le renouvellement de l'événement "La rue passe à table" et le nouveau festival annuel de cuisine de rue qui débutera cette année.

Nous expérimenterons aussi, bien sûr - c'est un projet très attendu - l'installation de **halles alimentaires** dans le 10e arrondissement et le 14e arrondissement de Paris.

Nous aiderons enfin les commerçants dans le cadre de la transition écologique pour les intégrer à l'essor d'une logistique urbaine durable et d'une économie sociale, solidaire et circulaire. Nous avons, d'ores et déjà, mis en place un dispositif d'aide aux professionnels pour leur permettre de remplacer leurs véhicules polluants par des véhicules électriques ou G.N.V.

L'ensemble de cette politique s'appuiera, bien sûr, sur un budget associé de 52,9 millions d'euros pour l'ensemble de la

mandature dont 37 millions d'euros dédiés à la préemption des pieds d'immeubles.

Mes chers collègues, ce projet nous offre l'opportunité d'améliorer la qualité de la vie des habitants de notre ville, en renforçant notre singularité et par la même notre attractivité. Protéger les savoir-faire, transformer la révolution numérique en opportunité, permettre la rencontre de l'économie de proximité et de l'économie de l'innovation, voilà la voie que nous pouvons aujourd'hui décider d'emprunter. J'invite chacune et chacun à rejoindre cette dynamique dont les bénéfices concernent tous les Parisiens.

Permettez-moi de remercier les parlementaires parisiens qui ont porté un amendement crucial pour le commerce à Paris, avec la Chambre des métiers d'ailleurs, un amendement législatif prévoyant de rétablir le rôle de la C.D.A.C. pour les surfaces supérieures à 400 mètres carrés et non plus à 1.000 mètres carrés, comme le prévoyait la précédente loi de modernisation de l'économie. Nous savons que cette mesure est essentielle pour la vitalité du petit commerce à Paris. Je veux donc remercier les parlementaires parisiens qui ont porté cet amendement.

Je veux à nouveau, bien sûr, remercier l'ensemble des adjoints des maires d'arrondissement et, bien sûr, Olivia POLSKI et toutes nos équipes pour l'investissement précieux au service de ce projet dont l'ambition est à la hauteur de Paris et dont l'esprit célèbre la belle identité de ses habitants. Je vous remercie.

Le premier orateur est M. Jean-Bernard BROS, président du groupe Radical de Gauche, Centre et Indépendants.

M. Jean-Bernard BROS. - Merci, Madame la Maire.

Mes chers collègues, la défense des commerces de proximité est, pour une ville comme Paris, une préoccupation majeure. Ils participent, en effet, du dynamisme économique de notre territoire. Le commerce parisien, c'est 10 % de l'emploi de notre ville et des opportunités importantes pour des postes diversement qualifiés.

Les commerces participent aussi clairement à la qualité de vie de nos quartiers. Leur présence permet de favoriser le vivre ensemble en participant à l'animation de rue. Au-delà, c'est bien un art de vivre tout parisien qui s'exprime à travers le commerce de proximité.

A Paris, la vitalité commerciale est réelle. La Ville connaît, en effet, à l'échelle nationale, le plus grand nombre de commerces par habitant. Derrière cette bonne santé apparente se cache des fragilités réelles et des inégalités de situations d'un quartier à l'autre.

Des fragilités qui sont, tout d'abord, inhérentes à l'évolution du secteur.

Le développement du commerce sur Internet, le manque de vocation chez les plus jeunes dans certains secteurs, de nouvelles habitudes de consommation sont des éléments qui bouleversent le secteur depuis plusieurs années. Les inégalités territoriales sont également fortement présentes dans notre ville. Le diagnostic fait par l'APUR permet de confirmer cette donnée en offrant une vision affinée des secteurs les plus en difficulté.

Mono-activités, vacances et déserts commerciaux sont des réalités, particulièrement dans les zones périphériques de Paris. Face à ce constat, notre collectivité a fait le choix d'agir en soutien à l'activité commerciale. Il ne s'agit pas, bien sûr, de réguler l'activité libre de commerce, mais bien de soutenir les initiatives, de valoriser le travail de nos commerçants et de protéger ces acteurs économiques indispensables à notre attractivité.

Le premier de ces leviers est, bien sûr, le contrat de revitalisation commerciale. Proposé par la loi Pinel, le contrat est directement inspiré de l'outil parisien "Vital?Quartier". Nous pouvons, je crois, nous féliciter de la généralisation de ce dispositif qui marque les capacités d'innovation de notre collectivité.

Ainsi, le contrat de revitalisation prévoit l'extension du territoire sur lequel les pieds d'immeubles pourront faire l'objet de préemption pour l'installation de commerces. C'est une demande forte sur de nombreux arrondissements et nous saluons cette évolution.

La qualité de l'opérateur, la SEMAEST, que notre Assemblée a choisi lors de sa dernière séance n'est plus à prouver.

Nous sommes certains qu'elle saura amplifier l'action qu'elle mène depuis sa création.

Les élus du groupe avaient demandé par un v?u en 2014 qu'un plan d'action global de soutien aux commerces nous soit présenté. En effet, le contrat de revitalisation est un des outils de mobilisation pour la vitalité commerciale, mais il ne peut être le seul.

Nous reconnaissons d'ailleurs l'engagement de l'adjointe en charge sur ces questions. La Ville a ainsi porté de nombreux projets structurants. C'est pourquoi d'autres actions complémentaires sont nécessaires, et le groupe RG-CI a participé à ce travail. Ainsi la demande du groupe pour un guichet unique à destination des commerces est entérinée dans la communication, du moins dans sa version numérique.

Des petits commerces sont, en effet, confrontés à des difficultés par la qualité et la lenteur des formalités administratives auxquelles ils doivent procéder. Ils se retrouvent dans de véritables dédales kafkaïens dans leur rapport aux institutions dont la Ville.

En parallèle, l'Exécutif s'est engagé dans une démarche de modernisation de l'administration, ce que nous saluons comme une démarche très positive. Le renouvellement du site Internet de la Ville, le futur compte unique pour les particuliers, tout cela va dans le sens d'un service public de qualité.

Il nous paraissait donc important que les commerçants ne soient pas exclus de ce mouvement. L'administration parisienne a les moyens de modifier son rapport aux commerces et aux commerçants et elle peut entraîner avec elle d'autres institutions, nous en sommes persuadés. Il s'agit d'un des objectifs de la mandature et nous sommes heureux que la démarche soit aujourd'hui impulsée.

Le futur portail "commerce.paris" permettra aux commerçants d'effectuer les démarches les plus courantes en ligne. Nous espérons, à terme, offrir un guichet unique physique pour les démarches des commerçants, avec un nombre d'interlocuteurs réduits et identifiés. Ce guichet numérique est un premier pas vers la simplification administrative que nous appelons de nos v?ux.

Je souhaitais saluer d'autres points de la communication. Ainsi le futur G.I.E. des bailleurs commerciaux pour la commercialisation de pieds d'immeubles est un projet indispensable. Il permettra de structurer l'activité de mise en commercialisation.

La place laissée à l'innovation dans le soutien de la Ville est également intéressante. L'expérience "CoSto" ou la création d'un "Living Lab" consacré à l'économie de proximité en sont des exemples concrets.

Soutenir ces initiatives aujourd'hui, c'est préparer les commerces de demain. Un avenir, cela se façonne, cela se veut et Paris veut le meilleur pour l'avenir et ses commerces.

Enfin, le groupe RG-CI a déposé en novembre dernier une proposition de délibération pour l'organisation d'un festival de cuisine gastronomique de rue parisien. La communication prend l'engagement de son organisation avant la fin de l'année. La cuisine de rue est une nouvelle forme de commercialité. Elle vient compléter depuis plusieurs années les activités traditionnelles de restauration et anime régulièrement nos rues en participant à l'amélioration du cadre de vie.

S'il est une capitale de la gastronomie, c'est bien notre ville. Paris avec ses nombreux artisans est une garante d'un savoir-faire gastronomique et du bien manger. La cuisine de rue doit participer à cette culture.

Nous soutenons donc, vous l'aurez compris, la démarche ambitieuse engagée par l'Exécutif en faveur des commerces de proximité.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci.

La parole est à M. Jean-Christophe de FROMENT pour le groupe les Républicains?

Jean-Baptiste, c'est très joli, en plus ; Jean-Christophe aussi.

M. Jean-Baptiste de FROMENT. - L'autre fois, vous m'appeliez "M. FROMANTIN" ; maintenant, c'est "Jean-Christophe". C'est soit l'un, soit l'autre.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Je suis désolée. Nous sommes à Paris et pas à Neuilly, et vous êtes élu du 9e. Tout va bien.

M. Jean-Baptiste de FROMENT. - Absolument, merci. On y arrivera. Merci, Madame la Maire.

Je m'interroge un tout petit peu quand même sur la nécessité de mettre à l'ordre du jour de notre Conseil de Paris cette communication. Le sujet est évidemment très important, essentiel, mais **vous ne nous dites rien ou presque rien que nous ne sachions déjà, et depuis longtemps, sur l'action de l'actuelle Municipalité en matière de soutien au commerce.** Les 11 pages que vous nous avez remises ne sont que la compilation de mesures déjà mises en place, à une exception près, je vais y revenir plus loin.

Le contrat de revitalisation commerciale, en particulier, c'est très bien, mais il a fait l'objet d'une délibération votée en mars dernier. Était-il bien utile d'en reparler, alors qu'il y a d'autres sujets quand même importants, à peine deux mois plus tard ? Le rappel de la politique passée et en cours pourrait avoir de l'intérêt s'il s'agissait d'en dresser un bilan précis et chiffré d'où l'on pourrait tirer des conclusions pour l'avenir, en renforçant ce qui a marché, en corrigeant ce qui a moins bien marché, mais ce n'est pas le cas. Vous vous contentez ici de rappeler des données bien connues, archi-connues de l'APUR, qui datent de 2015 et qui montrent ce que l'on sait, qu'il y a une densité, une qualité de l'offre commerciale parisienne ; il y a 62.000 commerces, c'est très bien ; il y a une inégale répartition territoriale ; etc. Et ce sont de tels constats qui ont déjà justifié par le passé les dispositifs déjà en place : "Vital Quartier 1 et 2", et maintenant, ce contrat de revitalisation commerciale. Donc voilà : rien de nouveau en termes de bilan non plus.

J'en viens au fond. Au-delà de ce côté réchauffé, ce qui frappe dans votre approche du problème, c'est l'absence totale, mais vraiment totale de toute considération économique. Vous faites l'éloge de la diversité commerciale, de l'esprit village, vous consacrez de longs passages à la cuisine de rue, et c'est très bien. Il n'y a pas à vous en blâmer en soi, ce sont des choses que nous aimons aussi et auxquelles nous sommes attachés, mais à aucun moment vous ne semblez vous intéresser à la question du poids du commerce dans l'économie parisienne, aux chiffres d'affaires réalisés, à leurs évolutions, et au bout du compte, au nombre d'emplois créés ou éventuellement détruits.

Vous manquez l'essentiel. Soutenir le commerce : pour quoi faire ? On n'est que dans des considérations esthétiques, d'image. C'est sympathique, mais il n'y a absolument aucune vision économique. Et à cet égard, la façon dont vous évacuez la question de l'ouverture des commerces du dimanche, qui est quand même le grand événement récent, absolument incontournable ? Mais je comprends que cela ne vous intéresse toujours pas. Quand on parle des commerces à Paris, c'est extrêmement révélateur. Il n'y a pas eu un mot, pas un mot, Madame la Maire, Madame HIDALGO, Madame Anne HIDALGO, pas un mot sur ?

Oui, Madame, vous nous dites qu'on bavarde...

Vous n'avez pas dit un mot dans votre intervention sur la question de l'ouverture des commerces du dimanche. Alors, à ce niveau de silence, cela relève du déni au sens psychanalytique du terme. Je ne sais pas, peut-être que vous réservez votre analyse sur le sujet à votre future conversation avec le nouveau Président de la République. Je crois qu'il y aura beaucoup de choses à dire sur ce sujet qui vous a affrontés, mais cela n'est pas sérieux.

On n'a aucun bilan sur le nombre d'embauches qui ont été permises, et vous savez qu'elles sont déjà nombreuses. Nous avons dit que cela allait créer des emplois, nous avons eu raison, et cela ne s'est pas fait - aucun indicateur ne le montre, et les commerçants ne nous le disent pas -, cela ne s'est pas fait au détriment du commerce de proximité, bien au contraire. Cela crée une dynamique qui est vertueuse : 350 postes créés à "Bercy Village", 500 emplois dans des grands magasins du boulevard Haussmann, et il y aurait d'autres constats à faire sur d'autres grandes enseignes.

Ce que je voulais vous dire, c'est qu'en trois années, vous n'avez toujours pas donné au Conseil de Paris une présentation de votre stratégie économique, notamment en matière commerciale, puisque le commerce, c'est très important, et c'est 10 % des emplois à Paris. On l'attend toujours, et cette communication ne remplit absolument pas ce rôle.

Pour le reste, tous les dispositifs dont vous parlez dans votre communication pour une énième fois, nous les approuvons : "Vital Quartier 1 et 2", c'est très bien ; le contrat de revitalisation commerciale, c'est très bien ; il y a eu des résultats en matière de protection du petit commerce, donc je ne reviens pas sur ce point.

Je voudrais juste terminer en disant qu'il y a une annonce que vous faites, la seule : c'est la création de ce G.I.E. inter-bailleurs sociaux. Cela paraît être une bonne idée, parce c'est vrai qu'il y a un problème de dynamisation de tous ces locaux commerciaux, qui sont nombreux et qui représentent 10 % des commerces de Paris dans les pieds d'immeubles sociaux, mais on a vraiment une grosse inquiétude sur la centralisation qui s'opère et la déconnexion qui peut en résulter en matière de discussions avec les maires d'arrondissement, avec les élus de proximité. Est-ce qu'on ne va pas justement, comme sur d'autres sujets, créer une usine à gaz centralisée et coupée des réalités du terrain ? Peut-être pourriez-vous nous rassurer au moins sur ce point.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Monsieur Jean-Baptiste de FROMENT.

Madame Anne TACHÈNE, vous avez la parole, pour le groupe UDI-MODEM.

Mme Anne TACHÈNE. - Merci, Madame la Maire.

Mes chers collègues, alors que la Ville de Paris vient tout juste d'organiser le grand prix d'un emblème français, la meilleure baguette de tradition française, vous l'avez rappelé, nous nous retrouvons ce matin pour examiner une communication relative au soutien et au renforcement de la vitalité commerciale de Paris. En effet, forte d'un réseau dense de commerces alimentaires de proximité, d'entreprises de services, de fabrication ou d'alimentation, enrichie par nombre d'hôtels, de cafés, de restaurants, la Ville de Paris demeure une capitale dynamique, attractive et particulière à l'échelle mondiale.

Il est à noter également, et ce n'est effectivement pas rappelé, que cette offre multiple s'est renforcée sur l'année écoulée par l'ouverture dominicale des magasins dans les zones touristiques, possibilité qui leur est dorénavant offerte et que notre groupe avait depuis longtemps appelée de ses vœux. Malgré tout, diverses difficultés sont apparues ces dernières décennies, notamment dans certains quartiers : ceux touchés par la mono-activité, touchés par la vacance ou même par la désertification commerciale.

Alors, après l'analyse et la prise en compte des difficultés rencontrées, cette communication met donc l'accent sur les nouvelles actions de la Mairie au travers d'un dispositif dénommé "Paris'Commerces", à savoir, la mise en place du contrat de revitalisation artisanale et commerciale, et d'autre part, la création d'une structure de coopération inter-bailleurs, complétant ainsi les chantiers lancés sous cette mandature pour les marchés alimentaires, pour le réseau des kiosques de presse, et récemment le déploiement de la cuisine de rue.

Créé par la loi Pinel de juin 2014 et porté par la SEMAEST, le dispositif "Vital Quartier" cible les quartiers touchés par la concentration d'activités et permet d'améliorer l'offre commerciale, de valoriser les circuits courts et les initiatives commerciales issues de l'économie sociale et solidaire, et de préserver des espaces artisanaux dans Paris. Dans un répertoire d'actions variées, Paris sera ainsi la première ville de France à l'expérimenter sur les 12 périmètres identifiés pour un budget de 37 millions d'euros.

Par ailleurs, la constitution d'une nouvelle structure de coopération inter-bailleurs permettra la mutualisation de l'activité de commercialisation du parc des locaux de pieds d'immeubles, vous l'avez rappelé, les bailleurs gérant près de 6.500 locaux d'activité, soit environ 10 % des commerces parisiens.

Comme vous l'indiquez dans cette communication, Madame la Maire, ces deux opérateurs auront vocation à concevoir conjointement, en lien avec les mairies d'arrondissement et fédérations professionnelles et la Ville de Paris, la politique d'implantation commerciale de la Ville. Si l'intention est bonne et tout à fait justifiée, je ne vous cache pas être restée sur ma faim à la lecture de cette déclaration, pas autrement détaillée. Aussi, je souhaiterais vous entendre pour préciser comment la coopération entre les actions sur le parc privé, celles sur le parc social et les différentes parties prenantes désignées, notamment les mairies d'arrondissement, sera organisée de façon concrète et opérationnelle, même si j'ai bien entendu votre détermination.

A ce moment de mon intervention, je voudrais par ailleurs saluer les mesures relatives à la valorisation de l'économie de proximité annoncées et qui se mettent en place, telles que la création de marchés biologiques, des nouveaux services de livraison à domicile des marchés par vélo ou véhicules électriques, et l'évolution du règlement des marchés liée à la suppression des sacs plastiques.

Enfin, je voudrais surtout mettre un focus particulier sur l'innovation et le numérique qui doivent être envisagés comme de véritables leviers au service du commerce de proximité.

En cela, le dispositif "CoSto" pour "Connected Stores" - je dois le rappeler - lancé en 2015 par la SEMAEST, programme d'accompagnement formidable des commerçants et des artisans parisiens à l'utilisation du numérique, mérite d'être largement développé. Aujourd'hui, "CoSto" compte déjà plus de 1.000 commerçants et artisans membres des boulangeries, des boucheries, des épicerie mais aussi des magasins de jouets, de mode ou des créateurs. Il s'agit simplement d'utiliser l'exceptionnel potentiel du numérique pour accroître la visibilité des commerçants et des artisans, et augmenter leur activité.

Comme le soulignait déjà, en 2011, un rapport de la Fédération professionnelle du e-commerce et de la vente en ligne, la F.E.V.A.D., les consommateurs sont, depuis l'irruption du numérique et plus spécialement de nos écrans connectés, des clients ultrasensibles aux attentions, aux services et aux liens humains et chaleureux de la relation commerciale.

Alors, en s'adaptant sans cesse, en développant finement l'écoute du client, en cultivant l'émotion et la confiance, l'ensemble des chefs d'entreprise de l'artisanat et du commerce continueront de se développer de façon harmonieuse et responsable en perpétuant un certain art de vivre à la parisienne.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci à vous, Madame TACHÈNE.

Madame Véronique LEVIEUX, vous avez la parole pour le groupe Socialiste et Apparentés.

Mme Véronique LEVIEUX. - Merci, Madame la Maire, chers collègues.

Madame la Maire, vous avez fort bien rappelé les enjeux pour notre ville de défendre ses commerces et ses artisans. La vie parisienne est unique, grâce notamment à ses commerces et artisans présents dans nos rues et nos quartiers. C'est la raison pour laquelle notre mobilisation pour leur défense, leur diversité et la lutte contre l'uniformisation des enseignes est majeure.

Au-delà de ce rappel et l'annonce de nouveaux outils opérationnels dans cette communication, le document que vous nous proposez a également le mérite de mettre en perspective la cohérence de la palette des actions menées et dispositifs mis en place par notre Municipalité pour ce secteur si important pour les Parisiens dans leur vie quotidienne, mais également pour l'attractivité de notre ville.

Parmi ces actions, certaines visent à reconnaître des savoir-faire comme le Grand prix de la Baguette qui a été remis la semaine dernière, notamment dans le 13e arrondissement, ou la cérémonie de remise de la médaille de la Ville de Paris par vous-même aux nombreux chefs parisiens dans tous nos arrondissements, au titre de la bistronomie, cérémonie qui s'est tenue la semaine dernière.

Certains dispositifs visent également à soutenir et encourager des initiatives comme le Prix du goût d'entreprendre qui

s'adresse chaque année aux créateurs et repreneurs de commerces de proximité et d'artisanat alimentaire.

Ces soutiens sont importants car il faut être courageux pour se lancer dans ces secteurs et ces métiers exigeants, éprouvants et pas assez valorisés. Je pense en particulier aux métiers de bouche. Ceux qui se lancent doivent parfois attendre longtemps avant de pouvoir se rémunérer.

Je me permets aussi de souligner les difficultés rencontrées par ces commerces pour recruter. Nous devons en cela poursuivre nos efforts avec les chambres syndicales concernées pour aider encore à une meilleure mise en relation des besoins et des ressources.

La communication présente donc la création du dispositif "Paris'Commerces" qui regroupe, sous une même bannière, le contrat de revitalisation commercial porté par la SEMAEST - nous en avons longuement parlé lors de la précédente séance - et le nouvel outil de commercialisation des locaux des bailleurs sociaux, le G.I.E. "Paris'Commerces". Sous cette bannière sera mis en place un service unique de commercialisation pour la recherche de locaux avec une plateforme en ligne. Il faut faciliter le travail de recherche de nos commerçants et artisans et d'accès aux informations aide et réglementation. Je pense aux nombreux outils et aides relatifs à une logistique urbaine durable et à la transition écologique. C'est un véritable service à développer au-delà du seul regroupement des locaux disponibles via la bourse aux locaux de Paris.fr qui constituait déjà une avancée.

Pour revenir à la création du G.I.E., vous l'aviez annoncée en début de mandature, Madame la Maire, et nous en avons rappelé la nécessité lors de la mission d'information d'évaluation "Fabriquer à Paris". C'est une bonne chose tant le renforcement des compétences et de l'expertise des bailleurs sociaux dans leur activité de commercialisation est réel. Nous avons tous eu l'expérience, et vous l'avez rappelé, de voir des locaux de bailleurs sociaux restés vides des années, sans susciter de préoccupations majeures.

Faut-il rappeler que l'exploitation de ces locaux représente un chiffre d'affaires réel et contribue aux équilibres financiers de ces organismes, sans compter l'impact négatif pour les quartiers concernés de voir ces vacances durer et l'image de la ville détériorée. La création de ce G.I.E. vient donc répondre à ce besoin réel. Il reste que sa gouvernance, mais même si cela se comprend, reste très directement portée par les trois bailleurs concernés, "Paris Habitat", la R.I.V.P. et "Elogie-S.I.E.M.P."

Or l'enjeu est d'impulser une gestion plus efficace en lien avec les objectifs globaux de la Ville et renforcer en termes d'expertise et de compétence. En cela, je crois que l'Exécutif a travaillé pour renforcer le portage politique de la gouvernance et permettre de compléter la présence des membres du Conseil de Paris au conseil d'administration via un vu de l'Exécutif qui nous sera présenté. C'est une bonne chose, de la même manière, que le Comité de pilotage, qui sera constitué et qui permettra notamment à un acteur tel que la SEMAEST, dont l'efficacité n'est plus à démontrer et dont l'expérience ne pourra qu'être utile aux nouvelles équipes de ce G.I.E., de participer.

Enfin, pour finir, je me réjouis de l'annonce du label "Fabriqué à Paris", là encore, conformément à vos engagements de début de mandature et suite au travail de réflexion et de proposition mené par la M.I.E. du même nom qu'avait présidé Nicolas BONNET-OULALDJ et dont Pierre AURIACOMBE avait été le rapporteur. Un premier appel à candidatures sera lancé d'ici la fin de l'année. Concernant son cahier des charges, j'imagine que nous aurons des précisions dans les mois à venir et que nous pourrons être associés à ce travail pour l'encadrement de ce dispositif très attendu.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, chère Véronique LEVIEUX.

Monsieur le Président du groupe Ecologiste de Paris, David BELLARD, vous avez la parole.

M. David BELLARD. - Merci, Madame la Maire.

Mes chers collègues, lorsqu'on arrive à Paris pour la première fois, il n'est pas que la beauté de la ville qui frappe le

regard ni les perspectives qui dessinent les paysages de cartes postales connus du monde entier. Il est aussi, lorsqu'on sort des circuits touristiques et que l'on déambule dans la ville, la présence de boutiques de toutes sortes, de restaurants, d'artisans, avec des métiers que l'on croyait parfois disparus.

Cette diversité de ce que l'on appelle le petit commerce tranche avec ce que l'on peut connaître dans d'autres villes, qui ont malheureusement cédé aux grandes zones commerciales, aux enseignes uniformes placées en périphérie entraînant l'agonie de leur centre-ville.

Ce dynamisme, vous l'avez rappelé, est un atout essentiel pour notre ville. Il crée des emplois non délocalisables, il favorise la création et l'innovation de nouveaux concepts. Il entretient les occasions de rencontres et participe à l'identité des quartiers de la Capitale.

Plus généralement, plusieurs travaux ont montré une corrélation entre la désertification commerciale et le niveau du vote Front National. Sans bien sûr être la seule explication, la préservation d'un tissu commercial dense est sans doute l'un des éléments qui expliquent la très grande faiblesse du vote Front National à Paris.

Ce dynamisme est aussi le fruit d'une politique volontariste. Depuis déjà presque 20 ans, notre ville a mis en place des outils dont la SEMAEST est l'un des plus importants pour lutter contre la mono activité qui pose encore problème dans certains quartiers, pour soutenir la diversité commerciale dans la Capitale et favoriser l'émergence de nouveaux concepts dans des domaines aussi essentiels pour le développement d'une ville en transition que la distribution alimentaire en circuit court et bio, ou encore le soutien aux acteurs de l'économie sociale et solidaire. Cette politique porte ses fruits, mais cela reste fragile.

Permettez-moi de souligner trois points qui me semblent essentiels. D'abord, que la rareté et la cherté des locaux commerciaux constituent une barrière à l'entrée, parfois insurmontable, pour l'installation de nouvelles activités. Nous devons pouvoir proposer une offre de locaux et favoriser une politique d'accès la plus large possible dans une logique qui dépasse la simple maximisation de la rentabilité commerciale des bailleurs. C'est d'ailleurs l'un des points que nous demandons dans les vœux que nous déposons sur la création du G.I.E. destiné à la commercialisation des pieds d'immeubles des bailleurs sociaux de la Ville, qui seront présentés par ma collègue Joëlle MOREL.

Deuxième point, les distorsions de concurrence qui peuvent tuer le commerce indépendant. Paris n'est pas exempt d'une concurrence acharnée entre les grands groupes de distribution et les commerces indépendants, et au-delà d'une stratégie d'incitation à l'installation et d'accompagnement, nous devons aussi nous assurer qu'une concurrence loyale puisse s'opérer.

Je profite de mon intervention pour rappeler l'opposition de notre groupe à l'ouverture des commerces le dimanche, qui profitent d'abord et avant tout aux groupes qui ont la capacité de supporter les coûts induits par cette ouverture dominicale et usent de cette opportunité pour asphyxier les acteurs indépendants, en captant une part de leur chiffre d'affaires. Cette logique de prime au gros est une erreur quand on veut soutenir la diversité commerciale. Enfin, troisième point d'attention que je souhaite souligner ici, qui concerne les artisans de notre quotidien, boulangeries, commerces de détail, merceries, cordonniers, librairies, pressings, coiffeurs, tous ces services dont nous avons besoin tous les jours participent à rendre nos quartiers vivants et dynamiques. Je sais que certains de ces secteurs connaissent une crise profonde, notamment le secteur de la distribution des livres et de la presse, mais il nous faut préserver ces acteurs, si nécessaire en les aidant à trouver de nouveaux modèles économiques comme nous essayons de le faire avec les kiosquiers parisiens. Le risque serait en effet de ne soutenir que des commerces ultra segmentés, ciblés sur une population à fort pouvoir d'achat, dévitalisant de fait les quartiers d'une offre accessible et de qualité. Nous avons encore de nombreux enjeux à relever, notamment en rapprochant la distribution de la fabrication. Mon collègue Jérôme GLEIZES développera ce point dans son intervention, mais croyez en l'intérêt de notre groupe sur cette question vitale qu'est la diversité et le dynamisme commercial de notre ville.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci.

Monsieur le Président du groupe Communiste - Front de Gauche, Nicolas BONNET-OULALDJ.

M. Nicolas BONNET-OULALDJ. - Merci.

Monsieur le Préfet, mes chers collègues, au travers de cette communication sur la vitalité du commerce à Paris, vous rendez officielle la mise en ?uvre de deux propositions que j'ai portées depuis le début du mandat : la création du label "Fabriquer à Paris" et l'ouverture des premières halles alimentaires.

Vous reprenez un bon nombre des préconisations du rapport de la Mission d'évaluation et d'information que j'ai initiée et présidée en 2015 avec mon corapporteur Pierre AURIACOMBE.

Je pense en particulier à notre réflexion sur les leviers que sont le foncier et l'immobilier, comme le renforcement du dispositif "Vital'Quartier", la création d'un dispositif interbailleurs, ou encore une meilleure commercialisation des locaux en pied d'immeuble pour la préservation et la reconquête d'espaces artisanaux et commerciaux.

Nous le savons tous, la première revendication des commerçants et des artisans, c'est le coût du loyer et des baux commerciaux.

Ces propositions illustrent à la fois notre conception du Paris pour tous, un Paris où l'on puisse vivre et travailler.

Elles illustrent l'importance de l'intervention publique dans un secteur qui est bien trop souvent livré à la loi du marché et à la spéculation immobilière.

La loi du marché dont nous connaissons les limites, qui tend plutôt à écraser les artisans, les petits commerçants indépendants et à uniformiser les villes dans le monde.

Une loi du marché qui favorise l'hégémonie culturelle des grandes enseignes de la distribution et du luxe, qui malheureusement ont été épaulées par la loi Macron que nous avons combattue, avec la création des zones touristiques internationales ayant pour principal effet la multiplication des "showrooms" et des supérettes contribuant à la désertification invisible de certains quartiers. Je pense notamment au Marais.

Nous proposons un autre avenir pour Paris, pour nos commerçants et nos artisans. Un avenir qui s'appuie sur notre histoire et notre patrimoine, respectueux de notre culture locale.

Des propositions qui relèvent les défis essentiels pour l'avenir de nos enfants, je pense à l'emploi et à l'environnement.

Madame la Maire, vous nous avez entendus et soutenus pour la création du label "Fabriqué à Paris". Sachez maintenant que je suis prêt pour mener avec vous au bout ce beau projet en pilotant le cahier des charges et le jury qui attribuera ce label aux premiers artisans.

Au travers de ce beau projet, nous voulons dire aux Parisiens que nous pouvons produire localement et consommer autrement. Aujourd'hui, fabrication, consommation et écologie doivent se conjuguer plutôt que s'opposer.

Le label "Fabriqué à Paris" pendra tout son sens dans une nouvelle économie qui prend en compte les circuits courts, la proximité, la traçabilité, la transparence, les valeurs d'excellence, de savoir-faire et d'art de vivre.

Il y a actuellement 180 entreprises à Paris qui sont labellisées "Entreprise du patrimoine vivant" dans le domaine de la mode, de la gastronomie, de l'ébénisterie et de nombreux métiers d'art. Il ne s'agit pas d'un nouveau gadget de marketing destiné à séduire les consommateurs, mais d'un label qui ramène à une consommation responsable. Pour les consommateurs, c'est la garantie de la qualité et de l'authenticité d'un produit. Pour les artisans, c'est un moyen de valoriser leur travail et savoir-faire. Pour Paris, c'est un moyen de protéger notre patrimoine vivant et notre culture.

En conclusion, Madame la Maire, je voudrais répondre à une question que beaucoup de journalistes m'ont posée : les artisans, les ouvriers et leurs enfants ont-ils encore un avenir à Paris ?

Oui, selon tous les chiffres qui nous ont été donnés si nous investissons dans les filières d'artisanat, dans la transition écologique, et dans les filières concernées par l'économie circulaire.

L'histoire de Paris est l'œuvre des artisans et des ouvriers, son avenir se fera avec les artisans et les ouvriers.

Comme le chantait Jean Ferrat,

"C'étaient des ferronniers

Aux enseignes fragiles,

C'étaient des menuisiers

Aux 100 coups de rabots,

Pour défendre Paris

Is se firent mobiles.

C'étaient des forgerons

Devenus des moblots.

Il y a 100 ans commun commune,

Comme artisans et ouvriers

Ils se battaient pour la commune". Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Nicolas BONNET-OULALDJ, terminer par un poème, c'est magnifique. Danielle SIMONNET pour 2 minutes.

Mme Danielle SIMONNET. - Je trouve que dans cette communication on dit beaucoup de bonnes intentions, mais on n'assume pas de regarder la réalité en face.

La réalité en face, c'est que l'évolution de toutes les grandes métropoles, et Paris n'y échappe pas, dans le cadre de la spatialisation du capitalisme, cela pousse à une certaine uniformisation commerciale.

La guerre fait rage entre les grandes enseignes, et la prédation veut transformer en centres commerciaux les centres-villes, si possible en commençant par toutes nos gares. Prenez n'importe quelle gare et vous verrez comment elle se transforme - et si possible tous les jours de la semaine avec en plus la bénédiction du Gouvernement et je pense, hélas, à celui à venir - à travers le développement non seulement de l'ouverture dominicale des commerces mais également de l'ouverture nocturne des commerces.

A cela s'ajoute une gentrification de la Capitale, corollaire de la spéculation galopante qui passe également par cette prédation des grandes enseignes, qu'il s'agisse de la guerre des supérettes/supermarchés ou des magasins de "fringues", de chaussures, de lunettes et j'en passe.

Vous ajoutez à cela "l'ubérisation", qui d'ailleurs se développe encore plus dans les centres-villes. Il faut savoir que le recours à "Amazon" ou à tous les sites Internet d'achat en ligne sont encore plus conséquents dans les centres-villes que dans les zones rurales où il y a un déficit de commerces et où il y a une désertification.

Toute cette frénésie consumériste, malgré son aberration écologique, a aussi un impact catastrophique au niveau social. Non seulement vous avez une disparition de la diversité des petits commerces, donc un appauvrissement culturel, mais vous avez aussi un développement du travail précaire. Je parle du travail des caissières, de l'ensemble des salariés du commerce complètement atomisé et des travailleurs "ubérisés" en statut d'autoentrepreneur.

Est-ce que notre Ville a une réflexion à la fois pour défendre la diversité des petits commerces, pour défendre la qualité des métiers, la diversité des artisans, est-ce qu'elle a une politique véritablement pour lutter contre la spéculation du foncier et des baux commerciaux ? Non. A-t-elle une volonté de suffisamment s'attaquer à la précarité en

développement ?... Même si je tiens à saluer le fait qu'a commencé enfin le travail autour de la coopérative des livreurs à vélo. Je salue cette démarche car je pense qu'il y aura un travail à développer sur l'ensemble des livreurs.

Je trouve que, pour l'instant, la Ville ne le fait pas, en plus ne s'appuie pas sur toutes les luttes citoyennes qui commencent à émerger et je salue la lutte citoyenne du Carrefour Gambetta.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci et nous allons donner la parole maintenant à Geoffroy BOULARD pour le groupe les Républicains.

M. Geoffroy BOULARD. - Merci, Madame la Maire.

Mes chers collègues, cette communication aurait dû être l'occasion de redonner à mi-mandat une vision pour le commerce parisien. Au lieu de cela, comme l'a rappelé mon collègue Jean-Baptiste de FROMENT, vous égrenez des dispositifs préexistants qui relèvent plus d'une certaine autosatisfaction que d'une réelle volonté d'action. Je ne reviendrai pas sur le rendez-vous historique raté par votre majorité sur l'ouverture des commerces parisiens le dimanche.

Si nous devons relever quelques points d'accord dans cette communication, je parlerai naturellement de la mission confiée à la SEMAEST de réaliser le Contrat de revitalisation artisanale et commerciale parisien. Oui, nous devons travailler pour une plus grande diversité commerciale dans les quartiers les plus vulnérables.

Nous partageons également votre souhait de placer l'innovation comme un levier au service de la nouvelle économie de proximité, notamment par la mise en œuvre d'une stratégie numérique engageant notamment le développement du commerce par l'écosystème des "start-up" ; c'est tout à fait nécessaire.

Passons maintenant aux désaccords et au premier rang desquels la création d'un groupement d'intérêt économique ayant pour but de regrouper les bailleurs sociaux au sein d'une entité unique. Nous y voyons là votre volonté de suradministrer la gestion des locaux commerciaux. Vous créez donc une structure de plus. Nous déplorons d'ailleurs l'absence de consultation, aussi bien au stade de la constitution de ce G.I.E. que dans son fonctionnement annoncé, qui laissera peu de place aux mairies d'arrondissement.

Sans attendre cette laborieuse constitution, nous avons pris les devants, notamment à la mairie du 17e, pour coordonner l'offre de baux commerciaux disponibles, une initiative qui ne coûtera pas un euro aux contribuables.

Contrôler sans contre-pouvoirs effectifs l'attribution de locaux commerciaux relevant des bailleurs constitue l'autre version de votre politique d'attribution de logements sociaux qui conduit à une ghettoïsation des populations. Ce G.I.E. renforcera par sa capacité de décision d'investissement, son budget colossal, en définitive, votre mainmise sur les structures et sur les partenaires associés que sont les bailleurs sociaux de la Ville qui connaissent le terrain.

Il y a des points dont vous vous félicitez et qui ne reflètent pas la réalité vécue par certains commerçants, et notamment votre éternelle satisfaction sur les délégations des marchés alimentaires. On ne peut pas dire que votre gestion des attributions de cette délégation ait été exemplaire : peu de concurrence, peu de renouvellement et, au final, peu de modernisation et d'attractivité. La création d'un marché en soirée, l'opération "Zéro sac plastique" ne relèveraient pas de la gadgétisation si la propreté ou la rénovation patrimoniale des 80 marchés alimentaires de la Capitale étaient pleinement assumées par votre majorité.

Que font dans votre communication globale, censée donner une vision étayée de votre stratégie, cinq paragraphes sur la cuisine de rue ? Certes, ce sujet est important. Mais pourquoi n'y a-t-il pas alors un paragraphe sur l'ébénisterie ou sur les fleuristes, par exemple ? Où sont, par conséquent, les grands équilibres, les grands changements, la véritable vision pour le commerce de Paris sur 10 ou 15 ans ? Aucune référence au commerce de bouche qu'il faut soutenir plus fortement. Formation, transmission, implantation devraient vous mobiliser pour faire revenir poissonniers ou bouchers.

Vous soutenez et vous souhaitez soutenir et renforcer la vitalité commerciale de Paris, mais vous occulter bien

malheureusement des points essentiels qui sont les déterminants de l'environnement d'un commerce et de sa capacité ou non à se développer. Je veux parler de l'environnement urbain et fiscal, déterminant important pour la soutenabilité économique d'un commerce, sa capacité à travailler dans de bonnes conditions. Que ce soit sur le plan de la fiscalité, de la sécurité ou des aménagements de voirie et de la propreté, ces sujets sont totalement absents.

Sans doute, êtes-vous quelque peu gênée, Madame la Maire. Ces résultats sont-ils si mauvais qu'ils doivent être tus ? Vos résultats en la matière se passent en effet de toute publicité, tant ils sont éloquentes.

En effet, en 2015, la taxe de séjour a connu une croissance de 40 %, augmentant pour les touristes qui sont en séjour à Paris de manière sensible. Vous avez encore procédé à une augmentation des droits de voirie, ce qui porte cette augmentation depuis 2014 à 5 %, pénalisant notamment les terrasses des 22.000 cafés et restaurateurs parisiens. Cette trajectoire fiscale, malheureusement - c'est quelque part l'un des maux les plus graves de votre politique -, se fait toujours sans aucune concertation avec les représentants des professionnels et des élus.

Pourtant, concernant les augmentations de taxes que vous menez, vous nous direz que c'est la faute de l'Etat qui baisse notamment la dotation générale de fonctionnement. Madame la Maire, quand un commerçant rend compte à son comptable pour faire le bilan de ses perspectives financières et que celui-ci ne sait pas sur quel pied danser fiscalement parce qu'il n'a pas connaissance ou parce qu'il a peur d'une augmentation de telle ou telle taxe parisienne, cela obère durablement sa capacité à se projeter dans l'avenir. Vous ne pouvez pas d'un côté affirmer vouloir soutenir et développer le commerce parisien sans agir de l'autre sur les déterminants notamment fiscaux de l'activité commerciale.

Votre politique est gage d'instabilité pour les commerces à Paris. J'en arrive à un deuxième déterminant, le contexte urbain. Qu'en est-il en effet de la propreté de la voirie, de la sécurité quotidienne des quartiers parisiens ? Là encore, votre communication n'en dit mot.

Nous savons bien que le contexte fiscal entre l'Etat et les collectivités locales est compliqué. Mais, de grâce, cessez, quand on parle de développement, de toujours nous parler par une réponse administrative, par un réflexe dirigiste suranné - création de groupements, de commissions - sans jamais vous attaquer aux vrais problèmes comme celui de l'impôt, des taxes et de leur utilisation concrète pour que nos rues soient propres, ou encore comme celui des droits de voirie qui doivent être modérés afin que les commerçants puissent, dans un environnement fiscal et urbain stable, avoir des perspectives d'installation permettant de s'intégrer durablement à Paris.

Néanmoins, et ce n'est qu'un aspect du problème, administrer les commerces à Paris, notamment par le biais d'un G.I.E. pourrait être intéressant. Encore faut-il que celui-ci soit ouvert et à la main des élus d'arrondissement. Vous avez donné, dans la communication tout à l'heure, un signe, mais il faudra être beaucoup plus concret à l'avenir sur ce sujet.

Aussi, votre communication garde le silence sur la coordination des actions qui pourraient être menées avec des acteurs économiques comme la Chambre de commerce, mais aussi comme la Métropole du Grand Paris. Qui aujourd'hui peut imaginer que le commerce parisien vit encerclé par l'enceinte de Thiers ? Le commerçant se fournit à Rungis, vend à des clients qui peuvent habiter dans la proche banlieue parisienne et qui viennent travailler à Paris, grâce notamment au e-commerce. Vous n'envisagez pas, à ce titre, la circulation dans Paris pour le commerce, en lien avec les communes alentour, le Grand Paris ou la Région.

Qu'avez-vous fait en la matière ? Vous avez fermé les berges unilatéralement sans proposer d'alternative aux commerçants parisiens. Cette non-concertation, Madame la Maire, produit un mécontentement des commerçants parisiens. Vous ne voyez que votre territoire alors que Paris est bien plus large. Vous manquez donc d'ambition mais ce n'est pas nouveau, ce qui se vérifie dans beaucoup de domaines.

Ce qui est préoccupant ici, c'est que vous ne ciblez pas - j'en ai donc parlé -, toutes les composantes du développement commercial. Vous ciblez des aspects importants, comme la disponibilité des locaux commerciaux mais vous omettez de contextualiser votre politique de développement commercial à l'aide des déterminants cruciaux,

comme la fiscalité et l'environnement urbain. Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Il ne restera plus beaucoup de temps pour les deux autres orateurs du groupe les Républicains. Vous ferez en sorte de tenir le timing.

Mme Ann-Katrin JÉGO pour l'UDI-MODEM.

Mme Ann-Katrin JÉGO. - Merci, Madame la Maire.

Vous nous proposez donc un certain nombre de mesures pour soutenir le commerce qui souffre dans la Capitale. Si j'en juge par les différents diagnostics analysant les causes des nombreuses vacances constatées dans plusieurs quartiers de Paris, il est évident que la crise économique que traverse notre pays, se conjuguant avec le développement du commerce par internet, crée dans la Capitale un phénomène pour le moins inquiétant de disparition du commerce de proximité. Il est évident aussi que les dispositions prises par l'actuelle majorité, visant à restreindre la circulation dans notre ville, participent à décourager les clients par crainte d'être pris dans des bouchons inextricables et de ne jamais pouvoir se garer. Je m'étonne, d'ailleurs, que cette cause ne soit pas citée dans le document qui nous est fourni alors qu'elle est manifeste, se traduisant par un regain d'activité pour les petits commerces des villes proches de Paris, symbole s'il en est, que l'accessibilité en voiture est un élément moteur, vous me le permettez, de l'activité commerciale.

Vous nous proposez donc un certain nombre de dispositifs qui visent à réparer ce que vous avez créé vous-mêmes, en prenant des décisions que nous n'avons cessé de dénoncer depuis deux ans. Votre projet apparaît comme bien partiel, se contentant de survoler un certain nombre d'éléments allant de l'accessibilité des locaux à leur disponibilité, en passant par des mesures de développement des circuits courts ou encore du e-commerce, dont j'avoue ne pas comprendre la portée tant le rapport qui nous est soumis semble léger de ce point de vue. Par ailleurs, vous reprenez les conclusions de la M.I.E. sur le "Fabriquer à Paris", ce dont je me réjouis compte tenu de la qualité du travail mené. Simplement, vous me permettez de m'étonner que rien de concret n'ait été mis en œuvre depuis la remise des conclusions de cette mission alors qu'il y a urgence à agir de façon opérationnelle et visible.

Vous nous annoncez l'arrivée prochaine d'un label "Fabriqué à Paris", mais, malheureusement, malgré de nombreuses demandes réitérées de ma part, personne ne semble savoir sur quels critères ce label sera fondé et, pire encore, selon quelles modalités il sera attribué, ni davantage comment son utilisation sera contrôlée. Si ce label est décrété à la hâte par vos services et distribué au gré du vent, celui-ci n'aura pas d'effet, voire même aura un effet contraire à celui recherché. S'il s'agit d'être fidèle aux conclusions de la M.I.E., il convient alors que des critères précis, sérieux et certifiés soient établis pour définir ce qu'est un produit fabriqué à Paris, qu'un dispositif opérationnel soit mis en œuvre pour savoir qui peut utiliser ce label et comment son utilisation est contrôlée, afin d'éviter les fraudes qui ne manqueront pas d'arriver.

D'une manière générale, je constate sur ce sujet, comme sur de très nombreuses propositions qui sont faites, que les problèmes sont survolés et qu'il s'agit pour vous de mettre essentiellement en œuvre des mesures de communication et que les principaux acteurs du secteur ne sont jamais concernés.

Comment peut-on, en effet, imaginer de mettre en œuvre un dispositif de soutien et de dynamisation du commerce sans que les organisations représentatives des commerçants - je pense à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris - ne soient pilotes de ces mesures ? A agir ainsi de façon solitaire et désordonnée, vous courez le risque de l'inefficacité et, pire encore, de voir les bénéficiaires potentiels de ces dispositifs perdus entre les différents guichets qui se mettent à leur service et qui refusent d'agir de façon collective.

C'est pourquoi je me permets de vous suggérer, sur la base des propositions qui sont les vôtres, d'organiser sans tarder les Assises du commerce à Paris afin que tous les acteurs puissent s'exprimer et que les pistes que vous fixez dans votre rapport puissent être confortées dans une politique de co-construction, si chère à votre cœur, si présente dans vos discours, mais tellement absente de ce dossier.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame JÉGO.

Mme Léa FILOCHE pour le groupe Socialiste et Apparentés.

Mme Léa FILOCHE. - Merci beaucoup, Madame la Maire.

Mes chers collègues, c'est une belle communication sur laquelle nous sommes amenés à débattre aujourd'hui. Elle présente tout ce que la Ville de Paris fait pour ses commerçants et ses artisans. Le moins que l'on puisse dire, c'est que nous faisons beaucoup. La richesse et la densité de cette communication en sont d'ailleurs la preuve. Nous sommes sur tous les fronts : les marchés alimentaires, l'alimentation biologique et durable, les circuits courts, les kiosques de presse, la création d'un label "Fabriqué à Paris", l'innovation numérique pour les commerçants ou encore même, le respect de l'environnement. Nous faisons preuve de volontarisme, d'imagination pour valoriser le dynamisme du tissu économique parisien et pour l'accompagner dans les grandes évolutions du XXI^e siècle.

Je souhaite plus particulièrement mettre l'accent sur la création du dispositif "Paris?Commerces" qui se décline en deux outils phares de notre politique de préservation et de diversification de l'artisanat et du commerce de proximité. Depuis de nombreuses années déjà, nous avons créé "Vital?Quartier". Grâce à ces opérations, nous avons pu préempter des locaux commerciaux, maintenir et développer le commerce de proximité dans des quartiers touchés par la mono-activité. Nous avons aussi permis que les vacances prolongées ou la diversification commerciale puissent être de nouveaux objectifs. Le succès de ces opérations ne peut être contesté dans cette Assemblée. Cependant, face à la gentrification de notre ville, à la spéculation immobilière et à la pression exercée par les grandes enseignes, nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers.

Au Conseil précédent, nous avons voté pour l'attribution du Contrat de revitalisation commerciale prévu par la loi du 18 juin 2014 qui était relative à l'artisanat, aux commerces et aux très petites entreprises. Le contrat "Paris?Commerces", que nous aurions pu appeler d'ailleurs "Vital?Quartier 3", plus juridiquement solide, est déjà doté d'un budget de 37 millions d'euros pour acquérir plus de 200 locaux dans 12 périmètres d'ores et déjà identifiés. Parmi ces périmètres, deux se situent dans le 19^e arrondissement, dans le Nord-Est du 19^e arrondissement, autour du quartier Paris Nord-Est, et dans les hauts de Belleville. Etant situé en quartier "politique de la ville", le loyer de ces commerces sera de 298 euros du mètre carré par an.

En effet, la valeur locative des locaux loués par la SEMAEST est fixée par rapport au prix de la moyenne des loyers des locaux commerciaux de l'arrondissement. Il est important de noter que les locaux seront entièrement rénovés avant d'être loués et qu'il n'y aura pas de droit d'entrée pour les occuper.

Le savoir-faire de la SEMAEST dans la gestion des locaux et l'accompagnement des commerçants permettra ainsi de densifier et d'améliorer l'offre commerciale de ces quartiers ciblés. Elle devra notamment favoriser l'installation de nouveaux commerces de proximité, préserver les espaces artisanaux de Paris et valoriser les circuits courts pour accompagner clairement les initiatives commerciales issues de l'économie sociale et solidaire. Une action similaire va être menée sur le parc des bailleurs sociaux, avec la création d'une structure de coopération inter-bailleurs pour la commercialisation de leurs locaux commerciaux.

Madame la Maire, vous l'avez rappelé, cela représente 6.500 locaux, soit une superficie de plus de 878.000 mètres carrés. Ce groupement d'intérêt économique, G.I.E., sera créé très prochainement. Il regroupera les principaux bailleurs parisiens et permettra de mutualiser l'activité de commercialisation du parc des locaux en pied d'immeuble. Tout comme la SEMAEST, les bailleurs auront à cœur de lutter contre la vacance commerciale, de favoriser la diversité commerciale, répondant ainsi à la demande des habitants tout en proposant aux porteurs de projets des loyers attractifs et déterminés en fonction de leurs activités.

En outre, le G.I.E. aura pour mission de sélectionner des candidatures de qualité pour occuper les locaux, comme le fait déjà très bien la SEMAEST. Ce nouveau dispositif offre donc aux bailleurs l'opportunité de monter en compétence dans leur activité de commercialisation et de développer les capacités d'expertise, y compris de manière ultra-locale sur les enjeux commerciaux.

Mes chers collègues, il y a quelques mois encore de cela, un rapport était remis à la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, qui portait sur la revitalisation commerciale des centres-villes. Bien entendu, la dévitalisation des centralités urbaines dépend de facteurs socio-économiques et sur ce point, Paris ne souffre pas des mêmes problèmes que la plupart des autres villes françaises. Le dynamisme économique et démographique de Paris ne permet pas de parler de dévitalisation. Mais pourtant, nombreux sont nos quartiers où le taux de vacance est encore trop élevé et où l'on ne trouve qu'un seul type de commerce, ou encore où l'on ne trouve pas de commerce dans les rues aux alentours. Paris n'a pas attendu ce rapport pour faire ce constat. Cela fait des années - vous l'avez très bien dit, Madame la Maire - que nous innovons en la matière pour lutter contre ces phénomènes dus aux conjonctures économiques et sociales.

Je terminerai en rappelant que le commerce et l'artisanat sont des activités créatrices d'emplois, ce qui est loin d'être négligeable dans la période que nous traversons. De plus, ils participent pleinement à la vie locale, à l'animation des quartiers. N'oublions pas que les habitants nous font régulièrement savoir à quel point ils sont attachés à leurs commerces de proximité. C'est bien un service que nous rendons aux Parisiens, tout en favorisant le vivre ensemble, l'animation locale, le savoir-faire de nos commerçants et de nos artisans, l'économie sociale et solidaire. Dans une période où les citoyens doutent des politiques et de leurs actions, nous leur prouvons qu'avec de la volonté et de la détermination, nous pouvons agir efficacement et durablement pour améliorer leur cadre de vie et leur quotidien.

Je vous remercie.

(Mme Colombe BROSSEL, adjointe, remplace Mme la Maire de Paris au fauteuil de la présidence).

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci beaucoup, Madame FILOCHE.

Mais oui, applaudissez, applaudissez. La parole est à Joëlle MOREL du groupe Ecologiste de Paris.

Mme Joëlle MOREL. - Merci, Madame la Maire.

J'aimerais bien un petit peu plus de silence, s'il vous plaît. Un petit peu plus de silence, s'il vous plaît, oui. Franchement?

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Allez-y, Madame MOREL. Vous êtes la seule à avoir la parole.

Mme Joëlle MOREL. - Merci.

Au nom du groupe Ecologiste de Paris, je me réjouis du renforcement de l'action de la Ville pour le commerce de proximité par la création du G.I.E. pieds d'immeubles sociaux. Je me réjouis, mais je veux vous faire part de mes interrogations concernant les missions et la gouvernance qui se traduisent par deux vœux que je vous présente.

D'abord sur les missions, nous savons que le commerce indépendant de proximité est fragile. Le développement des grandes enseignes et du commerce par Internet peuvent générer la disparition de nombreux commerces. Or, comme l'a rappelé mon collègue, David BELLIARD, nous savons que la diversité commerciale, c'est aussi une contribution au bien-vivre dans nos quartiers.

Consciente de ces enjeux, notre Municipalité s'est dotée d'un outil : la SEMAEST. Depuis 2004, la SEMAEST s'efforce de promouvoir une nouvelle économie de proximité et notre Conseil a salué à plusieurs reprises l'efficacité de cette action, notamment lors de notre dernier Conseil par le vote du contrat de revitalisation artisanale et commerciale. Apparaît aujourd'hui un nouvel outil juridique : le G.I.E. pieds d'immeubles sociaux.

La logique du découpage entre la SEMAEST et le nouveau G.I.E., locaux privés pour l'une, locaux publics pour l'autre, obéit seulement à une logique juridique. Je veux vous faire part de notre inquiétude sur le choix de ce dispositif juridique. Cette coupure entre le G.I.E. et la SEMAEST risque, en effet, de générer des dysfonctionnements, des incohérences dans la mise en œuvre des logiques de développement de commercialité.

Là où la SEMAEST met en place des loyers progressifs et donne du temps aux concepts nouveaux pour trouver leur clientèle, nous ne souhaitons pas que la mission du G.I.E. puisse être uniquement de louer vite et d'augmenter les loyers dans des logiques de seule rentabilité. Là où la SEMAEST avec "CoSto" aide les commerces indépendants à utiliser le numérique, rien ne semble prévu dans le G.I.E.

C'est donc la raison pour laquelle nous déposons un v?u car nous voulons nous assurer que le G.I.E. a des missions en cohérence avec celles de la SEMAEST. Premièrement, l'engagement doit être pris de ne pas augmenter les loyers au-delà d'un plafond.

Deuxièmement, les missions doivent intégrer nos priorités municipales : lutter contre la vacance, la mono-activité, mais développer aussi l'économie sociale et solidaire, l'économie circulaire, la diversité des commerces et leur implantation dans les quartiers en fonction des besoins des habitants, développer le numérique au service des dynamiques commerciales locales. Et nous savons combien ces dynamiques commerciales se jouent au niveau de l'arrondissement, au niveau d'un quartier, voire parfois au niveau d'une rue.

Cela m'amène au deuxième v?u sur la gouvernance de ce nouveau G.I.E. La gouvernance du G.I.E., telle qu'elle nous est présentée, pourrait être uniquement administrative, mettant à l'écart les élus et leur connaissance des besoins des habitants au plus près du terrain. Ce serait très certainement un échec.

Pour prévenir ce risque, nous demandons donc, premièrement, la présence d'élus du Conseil de Paris représentant tous les partis au Conseil d'administration du G.I.E. ; deuxièmement, le pilotage des attributions et du suivi de la réduction de la vacance par la création d'un Comité de pilotage d'arrondissement présidé par le maire d'arrondissement. Nous pensons notamment que les maires d'arrondissement doivent être associés aux attributions car ils sont en lien avec le terrain.

Par ces deux v?ux, le GEP apporte sa contribution pour que l'articulation G.I.E./SEMAEST ne soit pas un imbroglio administratif sans pilotage politique, mais une réussite au service des deux parties prenantes clés : les commerçants et les habitants.

Je sais que les notes de travail circulent sous la forme que pourrait prendre cette articulation. Soyez assurés que les élus écologistes seront particulièrement vigilants au processus de ce travail d'articulation.

Je ne doute pas que nous avons, toutes et tous sur ces bancs, le souhait de défendre et de promouvoir le commerce indépendant de proximité. C'est pourquoi nous vous proposons de voter ces deux v?ux sur les missions et la gouvernance du G.I.E.

Je vous remercie.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci, Madame MOREL.

La parole est à Mme Danièle PREMEL.

Mme Danièle PREMEL. - Merci, Madame la Maire.

Mes chers collègues, il est de bon ton d'aborder les enjeux du commerce du point de vue des consommateurs et des chefs d'entreprise. Pour ma part, j'interviendrai pour parler des conditions de travail des salariés du commerce, un sujet sur lequel la communication ne s'attarde pas.

Premièrement, il faut noter que les commerces parisiens sont des viviers d'emplois pour l'ensemble des Franciliennes et Franciliens. Ces emplois sont non-délocalisables et offrent un débouché à des milliers de personnes. C'est aussi pour cela que la Ville doit porter une grande attention à la vitalité commerciale, mais celle-ci ne doit pas nous faire perdre de vue la question des conditions de travail.

Lorsque l'on parle d'évolution des pratiques commerciales, n'oublions pas les conséquences pour les salariés. Les métiers du commerce sont difficiles, avec des horaires de travail décalés, des rémunérations modestes et une grande

pénibilité qui pèse lourd sur l'état de santé des salariés. Nous savons que ces métiers sont majoritairement occupés par des femmes. Il est important de noter et de le noter car beaucoup d'entre elles font encore des doubles journées entre le travail et leur domicile.

Je rappelle que ce sont les mères de famille qui ne peuvent plus récupérer leurs enfants après l'école et qui ne peuvent plus passer du temps avec leurs enfants pendant le week-end, répercussions concrètes de la loi Macron.

Ce sont aussi ces impacts-là que devra examiner l'Observatoire des Z.T.I. car l'impact social du dimanche est grave, notamment dans les quartiers populaires où près de la moitié des mères élèvent seules leurs enfants. Nous ne pouvons pas toujours financer des actions de soutien à la parentalité et cela ne peut pas tout compenser.

Enfin, beaucoup de travailleurs du commerce sont immigrés, sans papiers et vivent en situation de grande vulnérabilité et précarité. Beaucoup d'entre eux travaillent sans être déclarés, parfois pendant des années, ce qui empêche toute perspective d'intégration.

La lutte exemplaire qui a été menée par les coiffeuses du 57, boulevard de Strasbourg a rappelé que, dans certains quartiers, quasiment tous les travailleurs du commerce étaient victimes du travail dissimulé. Les coiffeuses du 57 ont dû lutter plus d'un an et demi avant de faire reconnaître leurs droits et leur statut de victimes, et cela est inacceptable.

Enfin, il n'y a pas que les travailleurs sans papiers du commerce qui ne sont pas déclarés. De nombreux salariés du commerce sont confrontés à ce problème qu'il ne faudra pas occulter dans notre dynamique de vitalité commerciale de Paris.

Je vous remercie.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci beaucoup.

La parole est à M. CRAVENNE.

M. François-David CRAVENNE. - Merci, Madame le Maire.

Mme HIDALGO est - admettons-le honnêtement - très douée en marketing politique. Etonnant, à cet effet, qu'elle ne soit pas "macroniste" !

Votre communication - c'est vraiment le cas de le dire - n'est que dans la déclaration : l'ouverture de portes ouvertes, l'empilement d'évidences. Vos très maigres propositions, comme l'ont très bien dit mes collègues avant moi, n'ont rien de concret. Elles sont décalées de la réalité économique des Parisiens. Ni vision stratégique ni action efficace, que des grands mots vides de sens pratique !

Par exemple, vous ne dites rien du commerce de proximité si essentiel aux commerces des Parisiens. Vos propositions tournent autour de vos lubies idéologiques d'économie centralisée, au c?ur d'une stratégie suradministrée, aux pouvoirs hyper concentrés alors que c'est bien de liberté, de respiration organisée dont Paris a grandement besoin. Lâchez-lui la bride !

Par exemple, vous proposez de créer un nouveau G.I.E., une énième structure donc, liée, voire ficelée par vos soins car c'est sur "Paris Habitat", sur la R.I.V.P., sur "E HYPERLINK "http://www.siem.fr/actualites.php" logie-S.I.E.M.P." que reposera votre montage. Peu vous importe si elles ont été incapables jusqu'alors de développer une vision économique fonctionnelle. C'est si vrai que nous avons déposé un sous-amendement à celui du groupe Ecologiste de Paris afin d'obtenir un équilibre majorité/opposition au sein de la gouvernance du G.I.E.

Fidèles à vos habitudes, vous faites fi de toute concertation. Vous fonctionnez, comme toujours, en circuit fermé. Pour vous "les autres", c'est un gros mot. Ceux qui ne pensent pas comme vous sont des intrus, des importuns qui n'ont rien à faire dans votre environnement.

Evidemment, les arrondissements sont à peine consultés. Aucune concertation avec les Chambres de commerce ou de

métiers ou même le réseau "Initiative France", présidé par Louis SCHWEITZER qui pourtant est plutôt de vos idées. Toutefois, il est pragmatique alors, selon vos critères, il est dangereux, néfaste ; il faut donc faire sans !

Une fois de plus, votre communication est creuse, molle, inopérante. Elle ne sert qu'à vous donner l'impression que vous agissez alors qu'au contraire, vous ne faites qu'occuper pour quelques heures les journalistes. Ils passeront vite à votre coup de communication suivant. A l'instar de l'électeur, ils finiront, eux aussi - et ils auront bien raison - par se laisser. Je vous remercie.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci.

La parole est à Mme Afaf GABELOTAUD.

Mme Afaf GABELOTAUD. - Merci, Madame la Maire.

Les halles de Paris, si admirablement racontées par Emile Zola ou Gérard de Nerval, avec leur description fine des commerçants de bouche, de leurs vies, du lien social tissé, les échoppes de marchands de couleurs, de mercerie, de barbiers, coiffeurs, de commerces de vin et tant d'autres, rivalisant avec leur façade heureuse, généreuse, bienveillante, les boutiques de créateurs, d'artisans cultivant l'art du détail, du travail bien fait, faisant fi des notions de rentabilité au temps passé ou au mètre carré, repoussant toujours un peu plus les limites.

De toutes ces joies que nous offrent les commerces depuis des siècles, Paris s'est construite. Elle est devenue une capitale à part avec ses multiples visages et ses multiples villages. La richesse de ses pieds d'immeuble lui vaut une singularité à nulle autre pareille. Ce tissu commercial unique est un patrimoine néanmoins fragile qu'il faut donc préserver et accompagner.

La pression foncière qui s'opère dans notre ville, comme les nouveaux modes de consommation avec les plateformes digitales ou la grande distribution et - je dirais même - l'ouverture dominicale généralisée à tous, les petits comme les gros, les bons et les mauvais, rend ce commerce vulnérable parce qu'il n'est pas dans la même logique de rentabilité. D'ailleurs, l'excellence, la convivialité, la solidarité ne se monnaient pas, et c'est pourtant tout cela que les commerçants de nos quartiers apportent tous les jours avec humilité et sincérité.

Depuis 2001, ce sont des mesures concrètes qui ont été menées pour maintenir et remettre du commerce de proximité là où il déclinait, grâce à un travail complet lors des grands travaux de réhabilitation, grâce aux mesures d'accompagnement et aux opérations "Vital'Quartier", je pense au travail minutieux de la SEMAEST et de tous ses outils, grâce à l'attention portée au P.L.U.

Au-delà de la vie que nos commerces de proximité apportent dans notre ville, il faut mesurer ce qu'ils apportent à la vie économique. Il s'agit de T.P.E. très petites entreprises. Environ 70 % des entreprises parisiennes sont des T.P.E.

C'est dans ces T.P.E. que nous trouvons le plus grand gisement d'emplois. C'est aussi à travers ces T.P.E. que la France rayonne à travers le monde parce qu'elles sont souvent engagées dans un vrai processus de transmission de savoir-faire, de formation, d'innovation, de respect de l'environnement. Les quartiers dans lesquels nos commerçants évoluent, ils y vivent, à proximité bien souvent, et participent donc à leur animation mais aussi à leur tranquillité. Ils sont des acteurs locaux majeurs et des ambassadeurs à l'international formidables.

Je tenais à vous remercier, Madame la Maire, ainsi que votre adjointe, pour les nouveaux engagements pris en faveur de nos commerces et sur lesquels nous comptons beaucoup. Je suis convaincue que le dispositif "Paris'Commerces" apportera de nouvelles perspectives à nos quartiers pour remettre de l'équilibre et faire cohabiter toutes les richesses de notre ville.

C'est également par les pieds d'immeubles parisiens que nous tendrons vers cette ville inclusive du XXI^e siècle. Le G.I.E. Inter-bailleurs sociaux est un outil qui va apporter une solution pragmatique à la diversification commerciale et la commercialité de certains axes.

Nous avons réussi ce pari dans le 18^e arrondissement et cela marche. Depuis 2009, nous avons mis en place, à notre

petite échelle, une commission regroupant tous les bailleurs sociaux, les conseils de quartier, les associations de commerces, la C.C.I.P., la C.M.A., et c'est ensemble et en toute transparence que l'attribution des locaux vacants se fait en veillant à maintenir une cohésion entre commerces, associations, professions libérales, tout cela en profitant de l'expertise des uns et des autres. Il ne fait nul doute que ce dispositif parisien à l'échelle parisienne sera précieux car c'est en centralisant les pieds d'immeubles et en rendant l'information fluide que nous répondrons efficacement aux porteurs de projets, aux besoins précis des quartiers.

Cet outil permettra de développer des filières de savoir-faire et de savoir-faire spécifiquement parisien, avec le déploiement du label "Fabriqué à Paris". Je me satisfais particulièrement du contrat de revitalisation artisanale et commerciale qui va nous permettre de cibler efficacement des secteurs à revitaliser et de lutter contre la mono-activité de certains secteurs compliqués. Ce sera grâce à l'acquisition de locaux stratégiques. Nous savons par expérience que les choses évoluent doucement, mais nous savons que lorsque la dynamique est enclenchée, elle permet des transformations majeures. Nous le vivons dans un quartier populaire et prioritaire du 18e arrondissement, c'est le cas de la Goutte d'Or, rue Myrha, rue Doudeauville, rue Stephenson où fleuristes, crémiers, boulangers - d'ailleurs, je salue "Tembely" au 33 rue Myrha qui fait partie des dix meilleures baguettes de Paris - mais aussi libraires, graphistes, restaurateurs qui sont installés, soucieux de qualité et de bonnes pratiques commerciales et environnementales. C'est le cas de nombreux autres quartiers dans tout Paris qui ont vu, en quelques années, leurs commerces renaître ou muter intelligemment, dans les 2e, 10e, 11e, 12e arrondissements, et j'en oublie, grâce au dispositif "Vital'Quartier".

Merci de nous accompagner dans ce travail, grâce à votre volontarisme et aux engagements concrets pour nos commerçants, artisans, toutes les Parisiennes et tous les Parisiens.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci d'avoir salué les bons commerçants du 18e arrondissement.

La parole est à Jérôme GLEIZES.

M. Jérôme GLEIZES. - Merci, Madame la Maire.

Chers collègues, qu'il est difficile d'être écologiste, notamment d'avoir une vision intégrée des activités humaines dont celle de commerce.

C'est dommage que Jean-Baptiste de FROMENT ne soit pas là parce qu'il ne s'est pas rendu compte que, dans l'intervention d'Anne HIDALGO, il n'y avait pas que la partie commerciale mais aussi une partie écologique.

Oui, en effet, il est important aujourd'hui de réduire l'émission des gaz à effet de serre et donc de lier production, consommation et distribution.

C'est une nécessité, ce n'est pas forcément une opportunité pour faire de la rentabilité financière, il y a d'autres éléments importants. Les activités commerciales ne sont pas à séparer des autres activités humaines, elles sont un maillon de l'économie à penser bien évidemment avec les activités de production et de logistique. Nous avons là une opportunité de produire autrement à Paris, mais sous des formes différentes, dans une logistique qui est une logique de réseaux de proximité, avec cette exigence de soutenabilité de consommation responsable : réinsérer les activités de production peu polluantes dans le tissu urbain dense, les rapprocher ainsi des lieux de consommation, voire aider à l'émergence de lieux hybrides où commerces, activités de production artisanale et de création se côtoient, une nouvelle économie où les questions de circuit court, de traçabilité, d'éco-fonctionnalité et de responsabilité tant sociale qu'environnementale prennent tout leur sens.

Bref, une logique de proximité bien loin du repli localiste et nationaliste que certains nous vendent pour défendre ce type d'économie. Cette stratégie s'accorde, par ailleurs, avec le développement de nouvelles technologies associées à l'accès quasi généralisé à des outils d'échange et de stockage numérique qui permettent d'imaginer?

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Monsieur GLEIZES, je vais vous inviter à aller vers votre conclusion.

M. Jérôme GLEIZES. - Je suis vers la fin si vous ne m'aviez pas interrompu? et rendre possible le développement d'une

industrie de production à plus petite échelle relocalisée proche des lieux de consommation, voilà où nous devons aller, c'est-à-dire vers cette nouvelle économie, celle des "fab-labs".

Merci de votre attention si courte.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci beaucoup, Monsieur GLEIZES.

Je donne la parole à M. Didier LE RESTE à qui il reste 2 minutes 50.